

# INTÉGRER OU MONTER SON PROGRAMME DE SCIENCES PARTICIPATIVES SUR LA BIODIVERSITÉ

A2

NOUVEAU

Les premiers programmes de Sciences Participatives (SP) ouvertes au grand public apparaissent en France dès 2006. Depuis, ils n'ont cessé de se multiplier. Développés par des institutions scientifiques, des associations... ils n'ont pas tous les mêmes finalités ni les mêmes caractéristiques. Mieux connaître les différents types de programmes permet de se projeter sur l'intérêt et les points de vigilance de leur utilisation avec nos publics ainsi que sur les modalités les plus adaptées pour le montage d'un programme.

► Ce stage vous propose de découvrir le paysage actuel des SP, les tendances de leur évolution actuelle, les éléments de structuration nationaux, et de vous projeter sur le montage ou l'intégration d'un programme existant et sa mise en œuvre dans le temps avec les participants.

## OBJECTIFS

- Explorer les différentes dimensions d'un projet de SP.
- Repérer voire expérimenter les programmes existants à relayer sur mon territoire.
- Identifier les principales questions à aborder pour le montage et l'animation d'un programme de SP territorial et les clés de réussite tirées d'expériences existantes.

## CONTENUS

- Les grands types de programmes de SP (objectifs, modalités, public cible).
- Évolution du domaine des SP.
- Programmes nationaux existants et exemples de programmes territoriaux.
- Le participant dans les SP : quelle place ? Mobiliser, faciliter la participation, fidéliser...

## DÉMARCHE DE FORMATION

- Alternance de temps d'échanges, d'exposés, de travaux de groupe et de témoignages.

## PUBLIC

- Toute personne ayant un projet de mise en place ou d'animation d'un programme de SP : animateurs, coordinateurs, chargés de mission ou d'études, responsables de structure...

## FORMATEURS

- Patrice TURCAT - Département des Deux-Sèvres – Service Zoodyssée (79)
- Annie BAUER - Ifrée



## STAGE N° A2

### DATES ET LIEU

- 3 jours de formation du lundi 6 au mercredi 8 avril 2020 à Villiers-en-Bois (79).
- Inscription avant le 6 mars 2020.

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : 105 €\*.
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : 210 €\*.
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : 600 €\*.

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription  
► pages 43 - 44